

Conférence sur l'Article 14
du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires
New York, 20 septembre 2017

Intervention de Monsieur le Ministre

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

1. Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration prononcée par Mme Federica Mogherini au nom de l'Union européenne. Compte tenu des développements graves actuels dans la péninsule coréenne, je souhaite faire quelques remarques complémentaires à titre national.
2. *[Si déjà adopté à ce moment : Avant toute chose, je tiens à souligner que le Luxembourg soutient pleinement la Déclaration finale de la Conférence.]*
3. L'année dernière, nous avons fêté le 20^e anniversaire de l'ouverture à la signature du Traité sur l'interdiction des essais nucléaires (*TICE*). Nous devons hélas nous rendre à l'évidence aujourd'hui que nous n'avons pas encore été en mesure de créer les conditions nécessaires pour permettre à cet important instrument d'entrer en vigueur.
4. Je souhaite ainsi appeler les huit Etats de l'Annexe 2 qui n'ont pas encore ratifié le Traité à ne plus traîner des pieds, et à déposer leur instrument de ratification pour permettre à ce Traité, important et essentiel pour le régime global de non-prolifération nucléaire, de développer enfin son plein potentiel. A cet égard, je me félicite de l'adoption de la résolution 2310 du

Conseil de sécurité de l'ONU, qui réaffirme l'urgence et l'importance vitale de l'entrée en vigueur du TICE. Permettez-moi de rappeler ici que cette résolution de 2016 lie tous les Etats membres de l'ONU.

5. Le 3 septembre dernier, nous avons appris que la Corée du Nord avait procédé à son 6^{ème} essai nucléaire. Le Luxembourg condamne avec la plus grande fermeté cette violation directe et inacceptable des obligations internationales de la Corée du Nord à ne pas produire ou tester d'armes nucléaires, comme le rappellent les multiples résolutions du Conseil de sécurité.
6. Le Luxembourg condamne également le programme de développement de missiles balistiques de la Corée du Nord, ainsi que la décision de ce pays de cesser toute coopération avec l'AIEA.
7. Cette surenchère nord-coréenne constitue non seulement une provocation majeure, mais elle compromet aussi le régime mondial de non-prolifération et de désarmement, et représente à l'évidence une grave menace pour la paix et la sécurité internationales.
8. Dans ce contexte de tensions croissantes sur la péninsule coréenne, toute nouvelle escalade doit être évitée. Tout langage provocateur doit cesser au plus vite, afin d'éviter ce qui pourrait constituer une catastrophe sans précédent. J'appelle la Corée du Nord à cesser immédiatement tout comportement agressif. Toutes les parties doivent à trouver, par des moyens pacifiques, une solution politique et diplomatique ayant pour objectif une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne. Je l'ai toujours dit et je continuerai à le dire : il ne peut pas y avoir de solution militaire à la crise coréenne.
9. Permettez-moi de féliciter le Dr. Lassina Zerbo et son équipe, pour le travail exceptionnel réalisé par le Secrétariat technique provisoire. Grâce à leurs efforts inlassables, nous avons aujourd'hui des moyens indépendants et

fiables à notre disposition pour nous assurer que chaque explosion nucléaire au monde puisse être immédiatement détectée.

- 10.** De façon générale, il faut se féliciter du fait que le *Système International de Surveillance* et le *Centre International de Données* ont également démontré leur utilité et leur plus-value tangible dans les domaines scientifiques et civils, y compris pour les systèmes d'alerte aux tsunamis et d'autres systèmes d'alerte aux catastrophes.

Mesdames et Messieurs les Ministres,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

- 11.** Dans un contexte particulièrement difficile et tendu en raison des essais nucléaires et des tirs de missiles effectués par la Corée du Nord, le Luxembourg apprécie à sa juste valeur l'aptitude et la précision du régime de vérification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous devons continuer de développer et consolider encore davantage l'intégralité de ses composantes. Compte tenu de sa portée mondiale, cet instrument permettra de s'assurer que les Etats ont cessé de tester l'arme nucléaire et respectent ainsi leurs obligations découlant du Traité. A cet égard, le Luxembourg continuera d'apporter tout son soutien à la Commission préparatoire du TICE en vue de parachever tous les éléments du régime de vérification.

Je vous remercie.